



Mairie de Valigny

15, route d'Ainay - 03360
Tél: 04.70.66.60.77
Courriel: mairie-valigny03@wanadoo.fr

Commune de Valigny

Conseil Municipal des Jeunes de Valigny
Séance du 11 juin 2022

Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal des Jeunes du 11 juin 2022, de 10h à 12h, salle socioculturelle, Valigny, 15 route d'Ainay 03360 VALIGNY.

Présents : ; Stori Jayson ; Pinault Amandine ; Guillaumin Jeanne ; Pinault Clémentine ; Rougier Mélissa ; Rougier Laurine

Marie Daldin-Millerat, maire ; Dominique Govignon, adjoint municipal ; Pierre Giraud, centre social

Absent : Gasparin-Louet Emie ; Gasparin-Louet Eden

M. Giraud présente ses excuses pour son absence lors du **dernier conseil municipal des jeunes (19 mars)** dernier. Les présents n'ont pas écrit de compte-rendu, la rencontre ayant consisté en une déambulation dans le village, avec notamment une visite dans le chemin de promenade récemment aménagé et des échanges sur les projets d'embellissement des entrées de bourg, en présence de Sylvain Guillaumin, bénévole et paysagiste, Alain Becquart et Dominique Govignon, élus.

Concernant le nouveau **chemin de promenade** et suite à la demande du conseil soucieux de permettre son utilisation par les cyclistes comme les piétons, il a été décidé par le conseil municipal des adultes que le **passage des cyclistes serait toléré** et qu'aucun panneau d'interdiction ne sera installé. Le revêtement est fragile et pourrait être abimé par une circulation excessive des vélos (freinages...) mais les adultes souhaitent tenir compte de la demande des jeunes élus. M. Giraud suggère aux jeunes élus d'aller quand ils le peuvent à la rencontre des usagers pour prendre leur avis, notamment sur la cohabitation entre cyclistes et piétons.

Jayson Stori évoque la Bicyclerie des Décidées et son rôle dans le développement de l'usage des vélos. M. Giraud précise que son collègue Patrick Joniaux peut venir tenir un **stand de réparations de vélo**, lors d'une manifestation par exemple. La brocante du 17 septembre prochain pourrait être une bonne occasion, suggère Mme le maire.

Les jeunes élus évoquent **le retour du banc** et conviennent de l'utilité du message affiché qui avait clôt certaines rumeurs.

Concernant **les entrées de bourg**, les jeunes n'ont pas de suggestion à ce jour. Mme Daldin-Millerat leur explique la complexité technique de la prise de décision concernant cet axe géré par le Conseil départemental, notamment pour le traçage au sol d'une délimitation pour les vélos.

Au sujet des **travaux de réfection de la mairie**, la seule élève de l'école de Valigny présente au conseil explique qu'à son avis, il y a peu de nuisances. Mme Daldin-Millerat est intervenue pour faire baisser le volume de la radio des employés.

Les adultes présents convient les jeunes à visiter le bureau de vote. C'est l'occasion de découvrir dans le détail **l'organisation des élections législatives**, le rôle de l'Assemblée Générale, d'évoquer le positionnement des candidats. C'est aussi l'occasion de revenir sur l'élection présidentielle : qui a été élu, comment les candidats communiquent-ils leur programme aux électeurs. Les plus âgés font le lien avec les élections de délégués de classe.

M. Giraud, Mélissa et Laurine Rougier racontent le projet **Exposciences** mené par elles dans le cadre des ateliers d'accompagnement à la scolarité. C'est l'occasion pour M. Giraud de présenter rapidement les différentes **actions prévues cet été** pour les enfants et les jeunes par le centre social (centre de loisirs, mini camps à Coulevre et Colos Apprenantes, journée de découverte du théâtre, etc.).

Amandine Pinault présente un projet qu'elle porte avec d'autres les mercredis, à l'accueil de loisirs : celui de construire des **caisses à savons**.

Mme Daldin-Millerat propose aux jeunes élus de réfléchir à **l'éventuelle mise à disposition d'une salle dans la nouvelle mairie**. Les jeunes élus sont dubitatifs, se proposent d'y réfléchir et d'en discuter lors du prochain conseil.

Il est convenu que le **prochain conseil** aura lieu à **10h le samedi 3 septembre** prochain. Un **temps convivial** qui reste à déterminer sera proposé par Pierre Giraud **durant l'été**.

Le Conseil Municipal des Jeunes est clos à 12h02.